

Association de promotion et d'éducation en logement

États financiers

Exercice terminé le 31 octobre 2021

PROJET VERSION 1 - 11 AVRIL 2022

Association de promotion et d'éducation en logement

Table des matières

Exercice terminé le 31 octobre 2021

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1
Produits et charges	3
Situation financière	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

Association de promotion et d'éducation en logement
Produits et charges
de l'exercice terminé le 31 octobre 2021

	2021	2020
PRODUITS		
Subvention - SACAIS	94 895 \$	74 931 \$
Subvention - Carrière Été	15 211	16 843
Subvention - Centraide	3 885	-
Subvention - PAGIEPS	-	622
Subvention - SHQ	2 500	7 500
Dons	10 750	5 500
Contributions volontaires	2 045	790
Autres revenus	26	633
TOTAL	129 312	106 819
CHARGES		
Salaires et charges sociales	107 540	80 813
Assurances	429	265
Cotisation et abonnement	758	275
Frais de représentation	105	65
Frais et fournitures de bureau	2 743	4 320
Frais de déplacement	6 256	4 825
Honoraires professionnels	2 674	2 582
Intérêts et frais bancaires	35	257
Loyer	6 917	6 409
Publicité	487	-
Site web	3 066	2 705
Télécommunications	2 834	2 287
Divers	(36)	2 624
Amortissement des immobilisations corporelles	271	602
	134 079	108 029
Insuffisance des produits sur les charges	(4 767) \$	(1 210) \$

Association de promotion et d'éducation en logement**Situation financière****31 octobre 2021****2021****2020****Actif****Court terme**

Encaisse	- \$	39 462 \$
Débiteurs (note 3)	16 417	11 842
Total de l'actif court terme	16 417	51 304

Long terme

Encaisse réservée (note 9)	25 000	25 000
Immobilisations corporelles (note 4)	221	492
	25 221	25 492

Total de l'actif 41 638 \$ 76 796 \$

Passif**Court terme**

Découvert bancaire	3 937 \$	- \$
Créditeurs (note 5)	8 460	4 739
Apports reportés (note 6)	-	38 049
Total du passif court terme	12 397	42 788

Actif net

Non affecté	4 241	9 008
Affecté (note 9)	25 000	25 000
	29 241	34 008

Total du passif et de l'actif net 41 638 \$ 76 796 \$

Pour le conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

Association de promotion et d'éducation en logement

Évolution de l'actif net

31 octobre 2021

2021

2020

	<i>Affecté</i>	<i>Non affecté</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
Solde au début	25 000	9 008	34 008 \$	35 218 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(4 767)	(4 767)	(1 210)
Affectation d'origine interne (note 9)	-	-	-	-
Solde à la fin	<u>25 000</u>	<u>\$ 4 241</u>	<u>\$ 29 241</u>	<u>\$ 34 008</u>

Association de promotion et d'éducation en logement**Flux de trésorerie****31 octobre 2021****2021****2020****Activités de fonctionnement**

Insuffisance des produits sur les charges	(4 767) \$	(1 210) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	271	602
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(4 575)	9 695
Créditeurs	3 721	(2 816)
Apports reportés	(38 049)	17 136
	<u>(38 903)</u>	<u>24 015</u>
	<u>(43 399)</u>	<u>23 407</u>

Activité d'investissement

Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(1 094)
Encaisse réservée	-	(25 000)
	<u>-</u>	<u>(26 094)</u>

Activités de financement

Variation de l'emprunt bancaire	-	163
	<u>-</u>	<u>163</u>

Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie (43 399) (2 524)**Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice** 39 462 41 986**Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice** (3 937) \$ 39 462 \$

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse.

1. Constitution et nature des activités

L'Association de promotion et d'éducation en logement (APEL), constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies*, est un organisme de bienfaisance et est exempté de l'impôt sur le revenu. L'APEL se veut être un organisme de promotion des droits collectifs et individuels des locataires, de développement du logement communautaire et de service aux communautés.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les OSBL du secteur privé (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Constatation des apports

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions, contributions et dons). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les autres revenus sont constatés lors de l'encaissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie le solde bancaire, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode et le taux ci-dessous:

	Méthodes	Taux
Matériel informatique	Dégressif	55%

Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement de l'organisme dépend de services de quelques bénévoles. Du fait que l'organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports sous forme de services ne sont pas constatés dans les états financiers.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

- Évaluation

L'association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des apports à recevoir et autres sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'apport à rembourser et des salaires à payer.

- Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de la réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement de compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Apports reportés

Les apports reportés concernent des subventions reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir des charges de fonctionnement de l'exercice suivant. Aucune des subventions ne constitue un apport affecté.

3. Débiteurs

	2021	2020
Apports à recevoir	12 686 \$	8 369 \$
Autres sommes à recevoir	2 677	135
Avance pour informatique	-	750
Taxes sur les achats à recevoir	1 054	2 588
	<u>16 417 \$</u>	<u>11 842 \$</u>

Association de promotion et d'éducation en logement
Notes complémentaires
31 octobre 2021

4. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortis- sement cumulé	31 octobre 2021 Valeur nette	31 octobre 2020 Valeur nette
Matériel informatique	1 094 \$	873 \$	221 \$	492 \$

5. Crédoiteurs

	2021	2020
Apport à rembourser	1 116 \$	- \$
Sommes à remettre à l'Etat	3 133	2 741
Salaires à payer	4 211	1 998
	<u>8 460 \$</u>	<u>4 739 \$</u>

6. Apports reportés

	2021	2020
--	------	------

Les apports reportés représentent un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

Solde au début de l'exercice	38 049 \$	20 913 \$
Encaissements durant l'exercice	46 115	91 317
Constatés à titre de produits durant l'exercice	84 164	74 181
Solde à la fin de l'exercice	<u>- \$</u>	<u>38 049 \$</u>

Représenté par:

SACAIS	<u>- \$</u>	<u>38 049 \$</u>
--------	-------------	------------------

7. Dépendance économique

L'Association dépend principalement des subventions qu'il reçoit de SACAIS. Rien n'indique que ces subventions pourraient, dans un avenir prévisible, diminuer de façon significative au cours de la prochaine année.

8. Instruments financiers

Risques

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'association aux risques à la date du bilan, soit au 31 octobre 2021.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Pour les subventions à recevoir, l'Association évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur la valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements. L'Association est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs.

9. Affectation d'origine interne

Le conseil d'administration a résolu d'affecter à l'exercice suivant les dépenses devant servir à financer la transition à la coordination de l'organisme. La résolution mentionnant cette affectation d'origine interne a été approuvée et signée le 27 avril 2021.

	<u>31 octobre 2020</u>	<u>Affectation</u>	<u>Dépense</u>	<u>31 octobre 2021</u>
Transition à la coordination	<u>25 000 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>25 000 \$</u>

Ces montants grevés d'une affectation d'origine interne ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés conformément à la présentation des états financiers de 2021.